



Pour ne plus subir ! Pour agir ! Je me syndique à la CGT !

COMPTE-RENDU RÉUNION COMITÉ D'ENTREPRISE LUNDI 29 FÉVRIER 2016



<http://cgt-ford.com> - Lundi 29 février 2016

Marche de l'entreprise - Avancement des activités :

Carter Fox : productions prévues : 1219/jour en février, 1250 en mars et 1200 en avril.

954 carters d'avance sur le programme. Le directeur dit « bravo à toute l'équipe » car, en plus, la Heller n'est pas utilisée en permanence (les autres machines Mag suffisent).

2 problèmes qualité dues à des fissures du brut : 3000 pièces à trier pour le premier défaut (2500 ont déjà été triées y compris à Craiova) ; un autre tri fait avec la technologie du courant de Foucault pour une fissure à un autre endroit. Pour les 2 tris c'est la forge de Cologne qui paye le surcoût au final.

Augmentation de production qui passe à 1250. Ce n'est pas une demande supplémentaire des clients mais le niveau de stock à augmenter.

Ce dont nous avons entendu parler, c'est-à-dire l'hypothèse de l'installation de 4 machines Mag supplémentaires est restée pour l'instant à l'état d'étude mais rien d'officiel n'en a débouché.

6F35 : productions prévues : 453/jour en février, 500 en mars et 500 en avril.

80 transmissions d'avance / au programme, quelques problèmes sur l'AT200 (problème de rejet qui a failli bloquer la production).

Problème de qualité sur pièces Ryobi (bavures sur 3 trous usinés par Ryobi) d'où le tri de 2000 pièces. Au bout du compte la bavure qui reste après nettoyage haute pression du case n'est pas détachable et ne gêne en rien le bon fonctionnement de la transmission (après vérification avec l'ingénierie US) et donc les pièces retenues à la détection du défaut ont été libérées.

L'organisation (ou désorganisation) sera conservée un mois de plus jusqu'à fin mai et en prime la production augmente à 500 au lieu de 450. La direction n'en a jamais assez ! En plus de conserver plus longtemps sa « désorganisation » avec des conditions de travail dégradées, elle augmente la production sans rajouter de personnel. Jusqu'où ça peut aller ?!

D'après la direction, ce sont les mêmes personnes qui ont été mutées au DCT qui reviendront à la 6F35 quand (ou si) la production revient à la « normale » (564), sauf si le salarié souhaite rester sur sa nouvelle affectation.

DCT : productions prévues : 949/jour en février, 825 en mars et avril.

150 DCT d'avance sur le programme sont à rajoutés aux 495 déjà en stock.

Casse outil grave sur une presse : c'est le bâti de l'outil qui a été cassé. La conséquence est que les presses pourraient être arrêtées en fin de semaine. A l'heure de la réunion, rien n'est sûr sur le risque d'arrêt des presses. Ensuite la production n'est couverte que jusqu'au milieu de la semaine prochaine. Si le plan de modification d'un bâti d'outil déjà existant s'avère impossible, le délai pour recevoir un bâti d'outil neuf peut aller de 3 à 6 mois.

Sur les soudeuses laser toujours des problèmes de mandrin non solutionnés par le fournisseur (Five Cinetic). La difficulté reste la précision nécessaire des soudures alors que les pièces sont brutes (design demandé par GFT).

Sur la 6F35, même si la pièce à souder est moins complexe, le procédé n'est pas le même : les pièces à souder sont usinées et emmanchées entre elles, et il n'y a aucun problème de soudure alors que le fournisseur de la machine est le même (Five Cinetic).

Le directeur du DCT dit vouloir impliquer le CHSCT dans les modifications de postes et de process qui font que des postes sont supprimés. La CGT défend l'idée que le CHSCT ne peut pas être « impliqué » uniquement sur la validation de dégradation de poste de travail voire sur la suppression de poste de travail. En fait la direction ne tient pas compte des remarques du CHSCT sur la nécessité de conserver tout le personnel même quand un poste est supprimé, car les salariés pourraient être employés à soulager les conditions de travail des postes les plus difficiles. Quand la direction dit vouloir impliquer le CHSCT, ça serait

pour essayer de lui faire valider sa politique de suppression de postes et de surcharge d'autres !

Il y a un exemple flagrant sur les postes de préparation des pièces avant les soudeuses laser. Les collègues eux-mêmes disent que faire le travail sur un seul poste ne sera pas possible. Le CHSCT a fait des recommandations sur le projet d'aménagement de ce poste qui prévoit de supprimer un des deux postes existants aujourd'hui. Malgré ça la direction continue et dit vouloir supprimer un poste quand même. On voit bien que c'est du cinéma quand le directeur dit vouloir impliquer le CHSCT.

Forte demande de la part de GFT qui se traduirait par une augmentation de 16000 DCT/an. Pour répondre à cette demande, la direction dit rechercher des volontaires pour travailler 28 mars (lundi de pâques) et 16 mai (lundi de pentecôte).

Prévision de poursuivre le SD jusqu'à la fin de l'année 2016, la confirmation sera faite dans le courant du mois prochain.

Le dimanche 1^{er} mai ne sera pas travaillé pour les SD.

TTH : productions prévues : 2800/jour en février, mars et avril.

Le directeur n'a rien à dire.

La CGT précise que le taux d'absentéisme est très élevé (des collègues permutent d'équipe régulièrement à la demande de la hiérarchie, bouleversant leur rythme et leur vie familiale) et que les équipements sont en très mauvais état. Souvent pour réparer des fours, les pièces sont prises sur d'autres fours évitant l'achat de pièces neuves. Mais à force de cannibaliser les fours, leur mauvais état s'accroît !

Racks : productions prévues : aucune. C'est le choix irresponsable de la direction !

20 salariés devaient être reclassés : 11 reclassés au DCT, 1 à la 6F35, 1 au Tool Room, 1 au service incendie, 6 collègues ne sont pas encore reclassés (dont deux en arrêt pour raison de santé).

Personnels :

Intérimaires : il n'y avait plus que **35** salariés intérimaires aujourd'hui et il n'y en aura plus que **30** à la fin de la semaine (il y en avait 59 en décembre).

Prêt de main d'œuvre à GFT : **9** collègues sont actuellement prêtés.

Engagement d'au moins 1000 emplois à FAI : nous n'étions plus que **963** salariés au mois de janvier **dont 954 travaillant à FAI. Ford ne tient pas son engagement des 1000 emplois et ne cherche même plus à faire semblant !**

Déclaration des travailleurs handicapés :

Le nombre de bénéficiaires employés représente 82,31 unités. Ce qui équivaut environ à 87 salariés dont 11 préretraités. Cela représente 7,4% de l'effectif assujéti (l'effectif assujéti tient compte des préretraités et représente au total 1111 salariés).

Remplacement de la présidence de la commission vacances adultes :

Monsieur Caille, qui était le président, a démissionné de la présidence et de la commission vacances adultes. Monsieur Pinlou qui était membre de cette commission a également démissionné. Cette décision fait suite à un désaccord avec le bureau du CE concernant l'organisation de voyage de groupe d'une part avec un prix de départ trop élevé et d'autre part sans l'application du quotient familial comme le souhaitait le bureau du CE.

Demande est faite pour savoir s'il y a des volontaires au sein des élus CE. Seule la CGT a un candidat. Rodolphe Petitjean est donc le nouveau président de la commission vacances adultes.

Questions diverses :

- Les dates des congés d'été seront données à la fin du mois de mars.

- La CGT demande à la chef du personnel si elle a une réponse à nous donner suite à un mail que nous lui avons adressé au sujet de jours de congés événements familiaux qui seraient visiblement difficile à poser pour certains salariés. La direction a refusé dans un premier temps de poser ces jours de congés pour événement familiaux à des salariés prenant comme exemple de fausses indications écrites sur un flyer « les congés » édité en 2014 par les ressources humaines. Nous avons relancé la direction en l'informant de ce fait et en expliquant que, d'après l'accord d'entreprise en vigueur à FAI, il n'y avait aucune raison valable pour ne pas accepter la pose de ces jours de congés événements familiaux. Malgré tout, la direction ne sachant pas reconnaître sa mauvaise interprétation des faits, s'entête et refuse toujours la pose de ces jours. A suivre...